

SSP / VPOD



**SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS
GENÈVE**

ENVOI PAR MAIL ET PAR COURRIER

Dnata Switzerland

A l'attention de
M. DESSEAUX, Directeur

21, route de l'Aéroport
Case postale 476
1215 Genève 15

Genève, le 2 septembre 2008

Concerne : Service Cargo

Monsieur le Directeur,

Comme demandé lors de notre rencontre du 12 juin, nous venons vous formuler par écrit un certain nombre de problèmes que rencontre le personnel du service cargo.

Planning

Selon nos informations, les plannings seraient régulièrement donnés moins de 15 jours à l'avance. A ce sujet, nous nous permettons de vous rappeler l'article 69 de l'Ordonnance 1 de la Loi sur le Travail, lequel prévoit que les horaires sont communiqués aux employés au minimum deux semaines à l'avance.

Charge de travail

Les effectifs ne seraient également pas toujours répartis de manière optimale. A titre d'exemple, le vendredi bénéficierait de la quasi totalité des employés disponibles, alors que le samedi n'aurait en général que 2 employés présents, et ce malgré une charge importante de travail.

Heures supplémentaires

Le problème des effectifs se ressentirait aussi sur les heures supplémentaires demandées aux collaborateurs. Il semblerait en effet que d'importants cumuls d'heures supplémentaires soient actuellement enregistrés.

Dead line

L'absence de « dead line » pour l'acceptation des vols a pour effet que le chargement peut être modifié voire annulé jusqu'à la dernière minute, créant un stress extrêmement lourd dans l'organisation du travail.

Locaux

Selon ce qui nous a été rapporté, les locaux sont très peu nettoyés. Il n'y aurait pas de toilettes hormis celles de l'AIG qui, pour des raisons de douane et de portes télécommandées, sont difficilement accessibles. Il n'y aurait pas non plus de douches.

Matériel

Les gants fournis ne seraient suffisants ni en nombre ni en qualité. Cela aurait pour conséquence que certains employés finissent par acheter eux-mêmes des gants plus solides. De même le savon pour les mains ne conviendrait pas aux travaux effectués, lesquels nécessiteraient un savon spécial comme en emploient les garagistes.

Formation élévateur

On nous signale encore que plusieurs employés n'auraient pas reçu la formation pour l'élévateur. Cela complique évidemment l'organisation du travail puisque, selon les employés présents, certains ne peuvent pas assumer toutes les tâches du service.

Nous souhaitons parler de ces problèmes avec vous et vous remercions par avance de prendre contact avec le soussigné afin de convenir d'un rendez-vous.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Yves Mugny – SSP Genève